

Revaloriser la fonction enseignante afin de construire une université haïtienne

Ronald Jean Jacques

Résumé: Dans cet article, répondant au principal objectif de proposition de cette revue thématique, nous livrons un certain nombre de pistes et de démarches pour la revalorisation de la fonction enseignante, aspect primordial pour la construction d'une véritable Université haïtienne. Nous proposons de commencer par la préparation de pépinières de professeurs et de chercheurs par des bourses d'excellence à garantir aux plus brillants étudiants des différentes filières d'études pour la poursuite de leur formation. Des programmes de formation ciblés devraient aider les professeurs haïtiens, pendant qu'ils sont en cours d'emploi, à compléter leur formation pour les amener au plus haut niveau d'éducation. Des salaires et prestations raisonnables ajoutés à des conditions de travail acceptables et agréables devraient être mis en articulation dans un plan de carrière des professeurs d'université afin de garantir que les meilleures ressources professorales soient attirées et fidélisées par le métier d'universitaire.



Rezime: Atik sa-a nan konfòmite total kapital ak objektif prensipal jounal tematik sa-a, nou montre kèk santye ak mwayen pou revalorize travay ansèyman an, se premye etap nan pwosesis mete kanpe sou pye yon vrè Inivèsite ayisyen. Nou pwopoz pou tabli yon pepinyè pwofesè ak chèchè atravè yon pwogram bous wòdpote pou etidyan ki pi maton yo ki ap soti andedan divès fakilte yo, dekwa pou yo kontinye fòmasyon yo. Yon latriye pwogram mizanivo espesifik ta dwe pèmèt pwofesè ayisyen yo, tout pandan yo ap travay, kontinye ajoute sou konesans yo. Sa ki ap mete yo nan pi wo nivo edikasyon. Lajan yo ap touche plis prestasyon ak kondisyon travay ki akseptab ta sipoze ajanse nan yon plan karyè pou pwofesè inivèsite yo, sa ap sèvi kòm leman pou atire pi bon chelèn pwofesè nou genyen epi pèmèt yo rete fidèl ak metye pwofesè nan Inivèsite.

1. INTRODUCTION

L'état des lieux de l'université en Haïti est déplorable, mais il faut dans ce numéro thématique aller plus loin que le simple constat parce qu'il faut proposer. En 1997, Mathurin avait dressé le tableau panoramique de la situation de l'enseignement supérieur en Haïti, qui était déjà catastrophique. S'il fallait le refaire après le 12 janvier 2010, il montrerait une situation encore plus dramatique qu'elle ne l'était 15 ans auparavant.

Il nous faut vraiment renaître de nos cendres, c'est loin d'être un euphémisme! L'Université haïtienne¹ devra sortir

des décombres, des ruines de nos facultés détruites, des constructions disparates de Port-au-Prince, pour se reconstruire, être refondée et vraiment renaître. Nous choisissons volontairement dans cet article de ne pas faire de clivages, de différences ou de nuances en parlant d'Université haïtienne, confondant tous les secteurs, tous les genres et toutes sortes d'universités en Haïti, parce que nous ne pourrions aucune-ment faire d'université ou œuvre d'universitaire si nous n'arrivons pas à construire autrement et différemment l'Université haïtienne (variée, diverse et plurielle!).

En qualité de coéditeur de ce numéro thématique, et en tant qu'universitaire haïtien pleinement conscient des opportunités qui s'offrent maintenant à nous après le séisme dévastateur de 2010, nous proposons dans cet article un certain nombre de ►

1. Nous utilisons volontairement un «U» majuscule dans le concept « Université haïtienne » pour projeter cette université que nous devons construire en Haïti devant être digne, plurielle et sérieuse.

pistes pouvant nous aider à reconstruire², construire ou fonder une vraie Université haïtienne. Nous voulons prétendre aller à l'essentiel de ce qui représente une université, c'est-à-dire ses ressources humaines : ses enseignants ou ses professeurs et, osons le dire, ses professeurs-chercheurs. Dans les lignes qui suivent, nous tâcherons d'indiquer pour les 10 à 20 prochaines années, les chantiers et les objets sur lesquels nos responsables politiques et universitaires devront travailler pour espérer fonder une nouvelle et véritable Université haïtienne.

Il ne s'agira pas seulement de reconstruire des facultés, des universités et des campus dans Port-au-Prince et dans les différentes régions du pays, car sans une politique et des actions sérieuses et soutenues de valorisation de la fonction enseignante à l'Université haïtienne, nous aurons la même université chimérique, peut-être mieux logée. Si nous ne changeons pas de perspectives dans la façon de faire l'université en Haïti, nous risquons même de ne pas faire d'université du tout dans les prochaines décennies, parce que nous serons tout simplement pris de vitesse et dépassés par tous les pays voisins qui ont commencé depuis bien longtemps déjà à construire de réelles ressources universitaires pour faire de l'université.

Nous ne pouvons déjà maintenant prétendre faire de l'université avec quelques poignées de scientifiques, avec si peu de professeurs-chercheurs, avec moins de 10 % de docteurs, avec les trop nombreux soi-disant professeurs n'ayant qu'un diplôme de premier cycle (DESRS, 2009). Nous ne pouvons déjà prétendre faire de l'université avec nos trop nombreux « vendeurs de cours³ » alors qu'ils peuvent être tout : hauts fonctionnaires, cadres des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales, cadres de l'administration publique ou privée, dirigeants et responsables d'entreprises (petites ou micro, moyennes ou grandes), etc., sauf professeurs d'université.

Comment refonder (ou fonder) une autre Université haïtienne capable d'aider le pays à affronter les grands défis des temps modernes de sorte à pouvoir se frayer un chemin vers le développement et l'épanouissement de ses filles et de ses fils ? Comment garantir que la construction physique et infrastructurelle de nos facultés et de nos universités puisse nous permettre de construire une réelle Université haïtienne ? Nous pensons que nous avons impérativement l'obligation de créer et de générer un corps professoral digne et compétent qui seul peut nous aider à prétendre construire cette Université haïtienne.

2. Ce terme ne convient pas puisque presque rien n'était vraiment construit avant !

3. Nous les appelons couramment et sans sourciller « professeurs à temps partiel », « chargés de cours » ou « vacataires », etc.

Dans cette perspective, nos responsables universitaires et politiques n'ont d'autre choix que de mettre en place des bourses d'excellence pour les meilleurs de nos étudiants, des formations en cours d'emploi pour les professeurs, un plan de carrière pour les professeurs à l'université, des salaires et prestations dignes et des conditions de travail plus qu'acceptables à l'université, ce qui pour nous constitue l'essentiel de la démarche de revalorisation de la condition enseignante à l'Université haïtienne !

2. BOURSES D'EXCELLENCE

Nous devons commencer maintenant, même s'il est déjà tard, à investir dans les meilleures intelligences des nouvelles générations afin de garantir que nos professeurs de demain seront enfin de vrais professeurs d'université. Dans toutes nos disciplines et dans toutes nos classes, nous devons veiller à reconnaître assez tôt les plus brillants étudiants, finissants et mémorants de sorte à les aider à continuer leurs études et à choisir à terme de devenir professeurs, chercheurs et professeurs-chercheurs.

L'investissement à faire dans ces nouvelles têtes est aussi important que de continuer à payer les salaires et honoraires de nos anciens et déjà professeurs ! Il l'est peut-être plus parce que c'est seulement par cette démarche que nous pourrions garantir que dans 5 ou 10 ans, nous aurons des filles et des fils de notre alma mater pouvant assurer la formation des nouveaux étudiants. Une université a aussi une âme ! Qui peut mieux que ses anciens étudiants assurer cet esprit universitaire si précieux dans la construction d'une tradition universitaire haïtienne ?

Si nous ne pouvons pas offrir tous les ans des bourses d'excellence à une dizaine de nos meilleurs étudiants dans toutes les disciplines des sciences appliquées, médicales, sociales et humaines, nous devons impérativement aider les deux ou trois étudiants les plus brillants de tous nos départements d'étude à poursuivre leurs études jusqu'au plus haut niveau du savoir et de la science, et leur offrir ce faisant les conditions d'embauche et de travail dans notre Université afin qu'ils deviennent nos professeurs d'université.

3. FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Le Brésil et le Mexique ont mis en place, dans les années 1990, la formation de leurs enseignants universitaires pendant qu'ils étaient en fonction dans des programmes qui sont maintenant proposés aux différents pays de l'Amérique latine. Ces deux pays ont fait un bond en avant sans précédent dans le monde scientifique grâce à la formation et au renforcement de leur corps professoral. Le Brésil compte depuis une dizaine

d'années parmi les nations ayant le plus de publications dans les plus grandes revues scientifiques du monde.

En Haïti, nous avons de nombreuses personnes travaillant à l'université qui ont déjà les qualités, les compétences et les potentialités pour décrocher, à travers des programmes de formation de haut niveau, les titres et les qualifications de professeurs. Obligées de travailler sur plusieurs terrains, dans de nombreux secteurs, et de répondre aux obligations courantes de la vie, ces ressources ne pourront jamais se déplacer ni se concentrer pendant trois ou quatre ans sur une thèse qui ne se termine jamais. Par contre, une validation des acquis d'expérience (VAE), des programmes de formation ciblés et sur mesure peuvent permettre à des professeurs et vacataires de notre Université de se valoriser et de rejoindre une communauté scientifique de plus en plus qualifiée. Nous avons plusieurs dizaines de professeurs dans nos universités qui ne demanderaient pas mieux que de pouvoir bénéficier de ces formations pour parfaire leur cursus et de pouvoir ainsi décrocher les titres qui leur manquent. L'Université haïtienne, du même coup, gagnerait en qualité de ses enseignements et recherches et en réputation pour le niveau de formation de ses professeurs.

4. PLAN DE CARRIÈRE

Dans notre Université, nous avons toujours négligé, et nous continuons malheureusement à le faire, la fonction enseignante. Les responsables universitaires se soucient vraiment peu de la carrière de leurs enseignants; ils se préoccupent simplement de s'assurer que les cours puissent se donner au jour le jour afin que les étudiants aient de quoi se mettre sous la dent (c'est plus que littéral!). Commençons par nous demander de quelles formations nos étudiants ont besoin pour se valoriser, pour décrocher un diplôme, pour devenir des professionnels compétents et pour participer au développement national, et alors se poseront d'autres préoccupations:

- De quels enseignants avons-nous besoin ?
- Quelles sont les conditions de travail minimales et nécessaires à mettre en place ?
- Quelles sont les qualifications et les mérites attendus de nos professeurs ?
- Comment intéresser et attirer les bons professeurs ?

Nos dirigeants universitaires devront rapidement dessiner un plan de carrière de la profession enseignante et le mettre en place afin que nous puissions effectivement faire un enseignement, de la recherche et des services universitaires dignes de ce nom.

La toute première préoccupation à laquelle nos responsables de facultés et d'universités devront trouver réponse et satisfaction est la façon dont on peut attirer et retenir de bonnes ressources professorales déjà présentes en Haïti pour en faire des professeurs d'université.

Toutes les questions de salaires et de prestations, d'avantages sociaux (logement, transport, assurance emploi, assurance santé), de conditions matérielles et logistiques de travail (bibliothèque, laboratoire, réseautique et bureautique) se poseront comme des préalables au travail performant des enseignants afin de garantir des sortants compétents, des diplômés recherchés et la meilleure réputation de notre Université.

5. SALAIRES ET PRESTATIONS

Avec nos milliers de vendeurs de cours, si nous en faisons quelques centaines de professeurs à temps plein à l'université, ce serait déjà un bon début ! Si nous nous assurons d'avoir dans les murs et en dehors des murs de l'Université de vrais professionnels de l'université, nous aurons les premiers jalons nous permettant de construire une Université haïtienne. Quand nous pourrons offrir, avec les moyens consacrés aux salaires des milliers de vacataires, des prestations raisonnables (de plus 100 000 G) à 400 ou 500 professeurs à temps plein, nous aurons commencé à constituer cet embryon sans lequel nous n'aurons jamais d'Université.

Quelles que puissent être les conditions de vie dans notre société haïtienne, si nous n'arrivons pas à garantir à quelqu'un qui a passé plus de 20, 25 ou 30 ans à se former un salaire digne qui pourra lui permettre de vivre et de se réaliser en tant qu'être humain, intellectuel et professeur d'université, nous n'obtiendrons jamais ses services. Nous avons le devoir de trouver la meilleure formule pouvant nous aider à constituer, dans toutes nos facultés et dans tous nos départements d'études, le noyau nécessaire pertinent de compétences pour un enseignement adéquat, des services et des interventions et, pourquoi pas, de la recherche appliquée, utilitaire et fondamentale. Ainsi nous pourrons, en plus, compter quelques autres compétences professionnelles rares et nécessaires en tant que vacataires pour compléter nos enseignements universitaires!

6. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le taux d'encadrement (nombre d'étudiants par professeur) est, dans tous les sous-systèmes d'éducation et dans tous les pays, un vrai indicateur de la qualité de l'enseignement et de la formation des apprenants. Même quand nous devons offrir à beaucoup plus de bacheliers haïtiens la chance de bénéficier de formations universitaires, nous ne pouvons ►

aucunement négliger cet aspect de la relation pédagogique si primordial pour la réussite des études.

En Haïti comme ailleurs, des salles de classe ou de cours propres et agréables avec minimalement un tableau, des chaises, un éclairage suffisant et la ventilation nécessaire devraient représenter une première condition du travail d'enseignement-apprentissage dans notre Université. Les normes et réglementations à mettre en place pour le fonctionnement de notre enseignement supérieur ne devraient en rien transiger sur ces conditions minimales du travail universitaire.

En ce troisième millénaire, certains moyens et interfaces didactiques (et didacticiels) devraient, en Haïti aussi, être garantis au professeur d'université, comme la possibilité d'utiliser un tableau informatique, de projeter des contenus pour un cours, d'accéder aux technologies de l'information et de la communication (TIC)⁴, et de faire de l'enseignement par téléconférence, lequel représente de nos jours un grand multiplicateur de transmission de connaissances. Quoique l'on puisse penser, les coûts de plus en plus réduits de ces matériels et logistiques les rendent maintenant plus rentables que les anciens instruments. Nous devons, pour le moins et avant tout, garantir que nos établissements universitaires soient en tout temps pourvus d'électricité et d'accès Internet haute vitesse.

L'enseignement et la recherche universitaires se nourrissent et s'enrichissent à travers les bibliothèques, qui peuvent être maintenant plus virtuelles que physiques. Avec très peu de débours, l'Université haïtienne peut facilement être connectée aux différents réseaux de bibliothèques anglophones, francophones et hispanophones du monde afin d'étendre de manière exponentielle les possibilités de recherche documentaire de nos professeurs et étudiants.

Le travail universitaire ne se conçoit plus sans la constitution de laboratoires de recherche auxquels s'abreuvent et se nourrissent les professeurs d'université pour la préparation des cours, des enquêtes de terrain et des recherches. L'enseignant à l'université appartient à une communauté scientifique qui, au sein des laboratoires, réfléchit, discute et produit la plupart des idées qui alimenteront les enseignements, les présentations et les communications dans les salles de cours et auditoriums des universités. C'est au travers de ces laboratoires que les stages pratiques et les observations de terrain se mettent en place pour mieux compléter les formations théorico-conceptuelles des universités.

L'Université haïtienne devra garantir à ses professeurs la possibilité de publication par la création de revues avec révision

4. Certains parlent toujours de NTIC. Elles ne sont plus nouvelles après plus de 10 ans!

par les pairs, l'organisation de colloques et de congrès scientifiques, et par la mise en place de vraies éditions universitaires. Ces espaces de vulgarisation et de diffusion du savoir universitaire peuvent constituer pour les professeurs haïtiens un véritable moteur dans le travail qu'ils sont appelés à fournir tous les jours à l'Université haïtienne. Nous gagnerons énormément en favorisant la participation des différents membres de notre corps professoral aux nombreux réseaux scientifiques et de recherche du monde entier. Ainsi, ils seront mis au courant de toutes les avancées de la science et du savoir et pourront actualiser et adapter leurs enseignements et leurs prestations scientifiques.

7. CONCLUSION

Dans la reconstruction d'Haïti envisagée depuis le fameux séisme du 12 janvier 2010, l'Université haïtienne devra veiller non seulement à renaître dans des infrastructures plus adaptées et plus appropriées pour le travail universitaire, mais à se doter de ressources professorales capables de lui permettre de remplir les fonctions universitaires d'enseignement, de recherche et de services à la communauté. Elle ne saura aucunement être une université digne de ce nom si les actuels responsables politiques et universitaires ne prennent pas des mesures pour préparer et former de véritables professeurs d'université. Un plan de carrière constitue une étape importante vers l'attraction et l'intéressement de professionnels et de scientifiques pour le métier universitaire. L'amélioration des conditions de travail et la revalorisation des traitements et prestations des professeurs devraient impérativement accompagner le plan de carrière pour la constitution de ce corps professoral essentiel au fonctionnement de l'Université haïtienne. La formation des professeurs devrait représenter une des premières préoccupations des autorités universitaires et les déterminer à prendre certaines initiatives telles que des bourses d'excellence pour les meilleurs étudiants, la formation en cours d'emploi, les primes d'incitation à la recherche, les prix pour les publications, etc. ■

BIBLIOGRAPHIE

- BOURJOLLY, J.-M., J. FÉTHIÈRE et P. TOUSSAINT (2010). «Système éducatif haïtien», dans Samuel Pierre (dir.) et Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN). *Construction d'une Haïti nouvelle: Vision et contribution du GRAHN*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, p. 303-336.
- DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (DESRS) (2009). *Rapport d'enquête sur le réseau de l'enseignement supérieur et universitaire*, MENFP.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION (GTEF), sous la présidence de J. Lumarque (2011). *L'éducation par-dessus tout, Pour un pacte national pour l'éducation en Haïti*, Rapport final, Port-au-Prince.
- MATHURIN, C. (1997). *La situation de l'enseignement supérieur en Haïti*, Recherche menée pour le compte du ministère de l'Éducation nationale.

Ronald Jean Jacques est détenteur d'une licence en psychologie de l'Université d'État d'Haïti, d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en psychologie et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en psychopédagogie de l'Université catholique de Louvain en Belgique. Psychologue et professeur à l'Université d'État d'Haïti depuis 1994, il y enseigne pas moins de quatre cours et y mène plusieurs travaux de recherche sur l'éducation, la violence, la résilience, les psychotraumatismes, etc. Il a été doyen de la Faculté des sciences humaines de l'UEH de 1996 à 2000, ainsi que consultant et expert dans divers projets en éducation pour de nombreuses organisations: UNICEF (2001-2004), PEB/BID (2004-2008), PARQE/UE (2009-2011), UNESCO (2011-2012), RTI/USAID (août 2012 à aujourd'hui). ronaldjeanjacques@gmail.com



Nan zafè kredi, SOGESOL se mèt teren an !

JobPaw ✓ . C O M

Le site de l'emploi et des appels d'offres